



PRIÈRE

DIX HEURES

Conformément au paragraphe 31(9) du *Règlement*, le leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la reconnaissance du principe de Jordan sera examinée le jeudi 4 juin 2015.

M. SMOOK propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 206 — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail (conseillers des employeurs)/The Workers Compensation Amendment Act (Employer Advisers)*.

Il s'élève un débat.

M. SMOOK, M^{me} la *ministre* BRAUN, MM. GOERTZEN et GAUDREAU, M. le *ministre* DEWAR ainsi que M. BJORNSON interviennent. M^{me} HOWARD exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M. GRAYDON présente la proposition suivante :

Proposition n° 6 : Amélioration de la stratégie manitobaine sur les foyers de soins personnels de longue durée

Attendu :

qu'actuellement, on compte 125 foyers de soins personnels agréés au Manitoba, ce qui représente moins de 10 000 lits;

que les tendances observées indiquent un vieillissement accru de la population et que cette dernière nécessitera des foyers de soins personnels supplémentaires;

que selon certaines estimations, d'ici 2036, la province nécessitera plus de 5 100 lits supplémentaires dans ses foyers de soins personnels, ce qui représente une augmentation annuelle d'environ 250 lits;

que de 2009 à 2014, le gouvernement provincial n'a ajouté que 68 lits dans les foyers de soins personnels de la province et qu'il a éliminé 43 lits dans le territoire de l'Office régional de la santé de Prairie Mountain depuis sa fusion;

que le nombre de Manitobains atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'une autre forme de démence qui nécessiteront des services de soins personnels augmente de façon constante et que ce nombre risque de doubler au cours de la génération actuelle;

que la dernière étude visant les foyers de soins personnels dans plusieurs régions, y compris la région de Swan Valley, qui relèvent de l'autorité de l'Office régional de la santé de Prairie Mountain a été effectuée en 2008;

que le taux d'occupation au niveau provincial excède 95 % et que certaines régions, dont Swan Valley, ont un taux d'occupation de 100 %;

que plus de 1 750 Manitobains attendent une place dans un foyer de soins personnels;

que ces taux d'occupation élevés créent des conditions dans lesquelles de nombreuses personnes nécessitant des soins de longue durée sont déplacées loin de leur famille et de leur collectivité,

il est proposé :

que le gouvernement provincial soit blâmé pour le manque de progrès accompli dans l'augmentation du nombre de lits dans les foyers de soins personnels, privant ainsi de nombreux Manitobains de leur droit de vieillir dans la dignité;

que le gouvernement provincial soit exhorté à mener immédiatement une étude à l'échelle de la province sur les besoins en soins de longue durée des résidents du Manitoba;

que le gouvernement provincial reconnaisse les pressions qu'exerce le vieillissement de la population sur le système de soins de santé et qu'il soit exhorté à accroître le nombre de lits en foyer de soins personnels de longue durée dans les collectivités de la province.

Il s'élève un débat.

MM. GRAYDON, GAUDREAU, FRIESEN et JHA, M^{me} STEFANSON, M. le *ministre* CHOMIAK ainsi que M. SMOOK interviennent. M. BJORNSON exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation et lecture de pétitions :

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à améliorer la sécurité au passage piétonnier situé à l'intersection de la route provinciale à grande circulation n° 206 et de l'avenue Cedar à Oakbank, notamment en mettant en évidence des marques sur la chaussée afin de mieux indiquer l'emplacement des accotements et du passage et en installant une structure illuminée pour piétons. (J. Warbeck, J. Warbeck, R. Forbes et autres)

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager d'effectuer sans délai une étude à l'échelle de la province sur les besoins en soins de longue durée des résidents du Manitoba, à reconnaître les pressions exercées sur le système de soins de santé par le vieillissement actuel et continu de la population et à envisager d'accroître le nombre de lits en foyer de soins personnels de longue durée dans les collectivités de la province. (A. Nahnybida, C. Svojanovski, C. Forbes et autres)

M. SMOOK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre responsable de l'Hydro-Manitoba à fournir immédiatement par écrit aux députés de l'Assemblée législative les critères et les raisons ayant justifié le choix du tracé privilégié pour le projet de ligne de transmission Minnesota-Manitoba, indiquant notamment si ce tracé constituait l'option présentant le moins d'inconvénients pour les résidents de Taché, de Springfield, de Sainte-Anne, de Stuartburn, de Piney et de La Broquerie. (R. Ricard, D. Goertzen, N. Goertzen et autres)

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager d'effectuer sans délai une étude à l'échelle de la province sur les besoins en soins de longue durée des résidents du Manitoba, à reconnaître les pressions exercées sur le système de soins de santé par le vieillissement actuel et continu de la population et à envisager d'accroître le nombre de lits en foyer de soins personnels de longue durée dans les collectivités de la province. (T. Gatien, L. Barker, Z. Atkinson et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ordonner à Hydro-Manitoba de collaborer dès maintenant avec le Manitoba Bipole III Landowners Committee (MBLC) et la Canadian Association of Energy and Pipeline Landowner Associations (CAEPLA) afin de négocier une entente équitable répondant aux nombreuses préoccupations légitimes des familles d'agriculteurs touchées par la ligne de transmission Bipole III. (D. Kunka, H. Kunka, L. Kunka et autres)

M^{me} la *ministre* BLADY dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2015-2016 — Santé, Vie saine et Aînés.

(Document parlementaire n^o 37)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M^{me} ALLAN, M. PIWNIUK, M^{me} la *ministre* IRVIN-ROSS, M^{me} DRIEDGER et M. RONDEAU font des déclarations de député.

M. le *ministre* CHOMIAK propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 69 — *Loi sur la sécurité technique/The Technical Safety Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* CHOMIAK, M^{me} la *ministre* BRAUN ainsi que MM. SMOOK, GERRARD et GOERTZEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* DEWAR voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 9 — *Loi sur les comptables professionnels agréés/The Chartered Professional Accountants Act*.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. GOERTZEN pour la reprise du débat.

MM. FRIESEN et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M^{me} la *ministre* BLADY propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 16 — *Loi commémorative de Terry Fox/The Terry Fox Legacy Act*.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* BLADY ainsi que MM. SCHULER, GERRARD et GOERTZEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* LEMIEUX voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 6 — *Loi sur le Centre national de recherche pour la vérité et la réconciliation/The National Research Centre for Truth and Reconciliation Act*.

Le débat se poursuit.

MM. GERRARD, PIWNIUK et EWASKO, M^{me} LATHLIN ainsi que MM. GOERTZEN, SCHULER et CULLEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

Jeudi 28 mai 2015

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* ALLUM voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 2 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (faible effectif des classes)/The Public Schools Amendment Act (Small Classes for K to 3)*.

Le débat se poursuit.

M. GOERTZEN exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi, 13 h 30.

Le président,

Daryl Reid